

Dernière mise à jour le 22 janvier 2025

Mayotte : Situation actuelle pour l'URSSAF et la CSSM

Fin décembre 2024, suite au cyclone Chido (Mayotte), l'URSSAF annonçait la suspension de la collecte et du recouvrement des cotisations. La CSSM n'était plus joignable par téléphone et avait fermé son accueil. Une mise à jour vient d'être publiée.

Sommaire

- Dernières actualités de l'URSSAF concernant Mayotte
- Pas de recouvrement des cotisations et contributions URSSAF
- Échéances URSSAF déjà reçues : Comment procéder
- Numéro de téléphone et horaires de l'URSSAF pour vous aider

Dernières actualités de l'URSSAF concernant Mayotte

Le 20 janvier 2025, l'URSSAF a publié une mise à jour précisant que **plusieurs points d'accueil** étaient réouverts à la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM).

Deux sites principaux accueillent le public : Kinga à Kawéni et Petite Terre à Labattoir.

Des permanences locales sont aussi accessibles :

- Sada : les mardi et mercredi (7h30 à 14h30)
- Bandréle : les mercredi et jeudi (7h30 à 14h30)
- Hamjago : les jeudi et vendredi (7h30 à 14h30)

Pour toute **démarche numérique** sur les sites : [Ameli.fr](https://www.ameli.fr), [caf.fr](https://www.caf.fr), [Urssaf.fr](https://www.urssaf.fr) ou [Msa.fr](https://www.msa.fr), vous pouvez vous rendre, sans rendez-vous, sur le site Kinga à Kawéni (la CSSM y propose un accès à 13 postes en libre-service).

Attention, pour les demandes personnalisées, il est nécessaire de prendre rendez-vous sur le site de la [CSSM](https://www.cssm.mf).

Pas de recouvrement des cotisations et contributions URSSAF

Dans un souci de soutien et d'accompagnement à la population Mahoraise, l'URSSAF a indiqué qu'elle suspendait le prélèvement des cotisations et contributions sociales.

Cette mesure concerne les **employeurs** mais également les **auto-entrepreneurs** et les **travailleurs indépendants**.

Echéances URSSAF déjà reçues : Comment procéder

Toutes les échéances et demandes de paiement déjà reçues ne doivent pas être prises en compte et ceci **jusqu'à nouvel ordre**.

Numéro de téléphone et horaires de l'URSSAF pour vous aider

Dans une mise à jour de son communiqué le 2 janvier 2025, l'URSSAF communique le numéro de téléphone pour toute

question : 0800 000 023 (ouvert du lundi au vendredi de 11 heures à 19 heures - heure locale)